



Vol par un organisme de credit

Par **Lisou54**, le **09/05/2016** à **06:42**

Bonjour,rrnJe vous écris pour vous demander quel recours et quel démarche j'ai pour ma situation et me faire rembourser.rnrnNous avons en septembre dernier fait appel a un courtier pour trouver un prêt immobilier, celui-ci a démarché le Crédit Foncier. Il nous avait demandé divers justificatif et un RIB pour vite avoir une simulation et monter le dossier au cas où. Entre-temps, nous avons eu réponse de notre banque. Après avoir vu l'estimation faite par le Crédit Foncier, nous avons averti le courtier que nous ne continuons pas avec le Crédit Foncier, nous n'avons donc jamais rien signé avec eux ni même reçu d'offre de prêt. PrrnPourtant, en mars et avril dernier, ils nous ont débité sur notre ancien compte 248 € et 403 €. La banquière m'a informé qu'une autre mensualité de 403 € arrivait pour mai. Notre compte se retrouve a découvert et débiteur de cette somme dont on a jamais entendu parler et qui n'a pas lieux d'être. Nous n'avons aucun dossier ou crédit chez eux.rnrnQuel sont nos recours pour stopper ça et obtenir le remboursement de ces sommes s'il vous plait ?rnrnMerci d'avance, cordialement.

Par **morobar**, le **09/05/2016** à **08:27**

Bonjour,rnNe manquez pas d'interroger aussi le courtier.rnEn effet celui-ci est votre mandataire et selon l'étendue du mandat donné, a pu vous engager auprès du CF.

Par **Lisou54**, le **09/05/2016** à **09:40**

Bonjour, je l'ai contacter dans la foulée sur conseille de la banquière qui m'a dit de contacter la

personne en contact avec eux vue que moi je n'ai jamais été la bas. Le courtier ne comprend pas, je pense même que lui et le responsable crédit foncier qu'il a appeler directement sur son portable ne me croyais pas, ils ne voient pas pourquoi je suis prélever vue qu'ils n'ont fait aucun dossier le prêt n'a jamais été monter. Le responsable du crédit foncier dois regarder cette après midi avec les numéro de prélèvements que je leur est donner. La banque elle m'envoi un papier pour demander remboursement au crédit foncier mais pour le prélèvement de 248€ elle m'a dit que le délai étais soit disant dépasser.